

Appel à participation

Réflexion collective :

« Projets associatifs et logiques de marché »

La CPCA a décidé d'engager une réflexion collective au sein du mouvement associatif (CPCA nationale et régionales, fédérations associatives, associations...) pour une mise à niveau de l'information et une réflexion collective et participative sur le thème « **entreprendre autrement** », le rapport des associations aux activités économiques et au marché, ainsi que sur leur articulation avec les services publics.

Cette démarche se veut très ouverte, elle ne préjuge pas du résultat, et elle ne se limite ni aux « associations gestionnaires » ni à tel ou tel modèle de gouvernance ou d'activités. Elle interpelle l'ensemble des champs associatifs qui, au-delà de leur diversité, partagent pour partie des préoccupations et des constats communs. D'une manière ou d'une autre, la quasi-totalité des projets associatifs se trouvent en effet

« Le risque est grand de voir les associations confinées aux seuls secteurs non solvables et assignées à des rôles de simples prestataires ».

confrontés aux logiques de marché. Par ailleurs, le contexte politique – national et européen – nécessite d'anticiper certaines interpellations. L'identité associative tend à être remise en cause à la fois dans son rôle d'*acteur politique* et dans sa fonction d'*innovation et de transformation sociales*. Le risque est grand de voir les associations confinées aux seuls secteurs non solvables et assignées à des rôles de simples prestataires.

Des entretiens exploratoires ont permis de dégager trois premiers questionnements autour desquels se réuniront autant de groupes de discussion et de réflexion (deux pour chaque groupe d'ici février), on cherchera à « rebondir » et à progresser en relançant les interrogations et en les prolongeant.

Il est demandé à chaque coordination nationale de « recruter » dans son réseau au moins **3 personnes**, de manière à participer à chacun des trois groupes, en donnant priorité (dans la mesure du possible) aux élus

Dans chacun des groupes de discussion qui suivent, on gardera à l'esprit qu'il s'agit de nourrir la réflexion portant sur « l'entreprendre autrement ».

GROUPE 1 : Comment préserver et améliorer l'identité associative ?

Au-delà de la diversité des activités et de l'objet social des associations (gestion d'équipements ou d'établissements, défense de droits ou fonction d'alerte, etc.) et au-delà du fait que certaines assurent des fonctions économiques et/ou commerciales et d'autres pas, en quoi le *projet associatif* continue-t-il à fonder une spécificité non réductible et une légitimité non contestable ?

> 13 janvier 2009 : 10h-13h > 3 février 2009 : 10h-13h
(lieu à préciser)

GROUPE 2 : Comment défendre la spécificité de la gouvernance associative ?

Les valeurs qui fondent le fait associatif se traduisent par une gouvernance particulière. Dans quelle mesure celle-ci parvient-elle à ne pas se banaliser ? Comment évolue la fonction *employeur* ? Comment évoluent les formes de participation et l'articulation des différentes parties prenantes (administrateurs, salariés, stagiaires, bénévoles, usagers ou bénéficiaires, partenaires, etc.) ?

> 14 janvier 2009 : 10h-13h > 4 février 2009 : 10h-13h
(lieu à préciser)

GROUPE 3 : Comment ne pas être réduits à des rôles de prestataires ?

Dans un contexte où les relations entre associations, Etat (dont collectivités) et services publics sont de plus en plus marquées par une tendance à l'instrumentalisation (commande publique, bailleurs, etc.), comment éviter la dégradation de la spécificité associative ? Comment mieux clarifier les fonctions respectives des associations, des entreprises lucratives, des services publics ?

> 15 janvier 2009 : 10h-13h > 5 février 2009 : 10h-13h
(lieu à préciser)

Des entretiens seront par ailleurs poursuivis avec les coordinations nationales, avec des associations particulières qui auront été repérées pour leur intérêt par rapport au sujet, et avec des personnes ressources.

Le matériau recueilli lors des entretiens et celui produit par les groupes de réflexion nourriront un **écrit** (constats, questionnements...) qui servira à l'organisation d'un **séminaire de travail** d'une journée et demie, les 12 et 13 mars 2009. Ce séminaire, qui rassemblera de 60 à 70 participants, élargira et approfondira la réflexion par des méthodes actives.

Ensuite, sera rédigé un **rapport de restitution** valorisant l'ensemble de la réflexion collective.

Très cordialement,

Hubert ALLIER, Vice-président de la CPCA

NB : Cette réflexion collective est suivie par moi-même ainsi que par **Jean-Claude DUMOULIN** à titre bénévole et **Virginie ROË**

(virginieroe@cpc.a.asso.fr ; 01.40.36.80.10), chargée de mission à la CPCA nationale. Un consultant a été missionné, **Serge CORDELLIER**. Nous vous remercions de lui faire bon accueil.